



COMMUNIQUE DE PRESSE

Perpignan, le 23 juin 2022

L'apprentissage du catalan pour tous, de la maternelle à l'université !

Hermeline MALHERBE, Présidente du Département des Pyrénées-Orientales et Présidente déléguée de l'Office Public de la Langue Catalane (OPLC), Benjamin ASSIE, Conseiller régional délégué aux Langues catalane et occitane, et Sophie BEJEAN, Rectrice de l'Académie de Montpellier, ont signé ce mercredi 22 juin l'accord-cadre pour le développement et la structuration de l'enseignement du catalan. Ils étaient accompagnés de Nicolas GARCIA, 1^{er} Vice-Président du Département délégué à la Catalanité et au Transfrontalier, de Marie-Pierre SADOURNY, Vice-Présidente du Département déléguée à l'Éducation et aux Collèges, d'Eliane JARYCKI, Conseillère régionale déléguée à la Catalanité, d'Yvan AUGUET, Président de l'UPVD et de Frédéric FULGENCE, Directeur académique des services de l'Éducation nationale dans les Pyrénées-Orientales.

La Présidente du Département, Hermeline MALHERBE, a réaffirmé son engagement pour la langue catalane : *« Cet événement vient confirmer notre mobilisation de longue date et c'était une de nos premières volontés lors de la création de l'OPLC. Fidèle soutien de la langue et de la culture catalanes, le Département se devait d'être au rendez-vous. Sachons valoriser ce qui fait notre spécificité, c'est une richesse ! »*.

Cet accord-cadre entre le Département, la Région, et l'Éducation Nationale vise à promouvoir et amplifier l'enseignement du catalan dans les Pyrénées-Orientales, de la maternelle à l'université. C'est un des chantiers phares menés par l'OPLC depuis sa création en 2019. La mise en place de l'Office a permis de rassembler l'ensemble des acteurs publics et privés œuvrant au service de l'enseignement, du développement et de l'usage régulier de la langue catalane. Ce texte ambitieux se fixe une ligne claire : « Le catalan pour tous et partout d'ici dix ans ».

HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 24 quai Sadi Carnot - BP 906 - 66 906 Perpignan Cedex

CONTACT PRESSE : Alexandra GIRARD, attachée de Presse. Tel 07 86 48 14 90 (sauf le mercredi)

Eva ENGZELL, directrice adjointe de la communication, Tél 06 09 86 25 77

(uniquement le mercredi)

leDépartement66.fr





Cet objectif d'importance pour le territoire devra se décliner selon les diverses modalités d'apprentissage, allant de l'initiation au bilinguisme, afin que l'ensemble des établissements scolaires, tous niveaux confondus, proposent à leurs élèves une possibilité d'apprentissage du catalan. Pour y parvenir, de nombreuses dispositions sont ainsi identifiées par l'accord-cadre, avec entre autres :

- la question des ressources humaines avec le recrutement et la formation des personnels d'encadrement, des personnels enseignants, des intervenants, etc. ;
- le développement de l'offre d'enseignement par bassins et parcours éducatifs afin de faciliter la continuité et la création de cursus bilingues sur les territoires ;
- le développement d'outils pédagogiques adaptés et l'accès à des outils existants dans d'autres territoires et régions catalanophones.

L'apprentissage du catalan dans les établissements scolaires du département se fait dans un esprit d'ouverture vers le monde et permet d'entretenir et de renforcer les liens avec la Catalogne Sud. Cela laisse entrevoir des possibilités culturelles mais aussi économiques et éducatives transfrontalières, permettant une plus grande mobilité à l'avenir des jeunes Catalan·e·s. Cette mobilité est rendue possible dans les quatre pays dans lesquels la langue catalane est parlée – la France, l'Espagne, l'Andorre et l'Italie, offrant encore davantage d'opportunités d'insertion professionnelle et d'opportunités universitaires aux habitant·e·s des Pyrénées-Orientales.

Chiffres clés :

- 80 % des habitant·e·s sont attachés à la langue catalane et sont favorables à son enseignement dans les Pyrénées-Orientales.
- Aujourd'hui, 53 % des établissements scolaires de tous niveaux offrent une modalité d'enseignement du catalan. C'est le cas pour 24 collèges.
- Sans l'action du Département, plus de 80 % de l'enseignement du catalan ne serait pas assuré.
- Environ 15 500 élèves bénéficient d'un enseignement du catalan dans le département, dont 2 000 collégiens.
- Le catalan est étudié dans 150 universités dans le monde.
- 10 millions de personnes parlent catalan.

HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 24 quai Sadi Carnot - BP 906 - 66 906 Perpignan Cedex

CONTACT PRESSE : Alexandra GIRARD, attachée de Presse. Tel 07 86 48 14 90 (sauf le mercredi)

Eva ENGZELL, directrice adjointe de la communication, Tél 06 09 86 25 77

(uniquement le mercredi)

leDépartement66.fr





